

Édito

Chères Bourghelloises, chers Bourghellois,
Événements et animations ont largement ponctué cet été.
Tout d'abord, l'inauguration de la restauration du tableau et du retable de la nef de l'église, projet initié par M. Duthoit, qui a pu se concrétiser avec l'aide financière de l'Etat et du Département.

Ensuite, j'ai eu la joie de rendre visite à Mme Derubal, à l'occasion de son centième anniversaire. Eh oui, il fait bon vivre à Bourghelles !

La vie du village, c'est aussi et surtout les activités de nos associations que le conseil municipal soutient par des subventions, une aide technique et souvent sa présence active.

C'est ainsi, que la nouvelle association *Hope Dance* a produit son premier gala en juin à la salle des fêtes de Bourghelles, le show a été grandiose.

Puis, sous l'impulsion du conseil municipal des jeunes, la première Descente de caisses à savon a rencontré un succès inespéré. Le staff de « *Bourghelles Savon Express* » avait rondement préparé cette animation, tant sur le parcours et la sécurité, que sur la planification, la logistique..., et qui a pu se concrétiser grâce à l'aide des très nombreux bénévoles. Je tiens à remercier l'association *Comité des jeunes*, en stand-by depuis trente ans, qui a accepté de transférer les fonds qui restaient en caisse vers cet événement.

Je n'oublierai pas *les Charmilles* qui ont innové en lançant un videgreniers à la Posterie.

La fête de l'école suivie de la kermesse de l'*Amicale laïque* fut également une belle réussite. Elle a été marquée par la mise à l'honneur de M. Hoefman, qui fait valoir ses droits à la retraite. Je souhaite la bienvenue à M. Béarez, son successeur.

Concernant les travaux, nous assistons actuellement au démarrage du chantier du city stade. Une fois terminé, celui-ci sera ouvert sans interruption et intégrera des terrains de pétanque. Ce chantier correspond à la première phase d'aménagement de ce lieu qui a pour vocation de devenir un pôle de loisirs, culturel et sportif, mais également un lieu de vie favorisant les échanges et les rencontres. La deuxième phase du projet devrait voir sortir de terre une médiathèque/ludothèque, lieu d'accueil d'expositions, relais d'assistantes maternelles... et intégrer la rénovation de l'aire de jeux pour enfants. La troisième phase, consistera à aménager les locaux actuels de la médiathèque pour les activités périscolaires et ALSH.

Ces deux derniers projets sont contraints par le recours d'un Bourghellois au Tribunal d'Appel de Douai dont nous attendons le verdict avant la fin de cette année.

Du côté de nos agents techniques, il n'y a pas de chômage !!! Ils travaillent d'arrache-pied à l'entretien et au fleurissement de notre village. Soyez indulgent, les agents ne peuvent être dans tous les quartiers en même temps, mais n'hésitez pas à signaler les perturbations constatées au secrétariat.

Un dernier point moins réjouissant : lors du conseil municipal de juillet, Mme Fenot s'est vu retirer sa fonction d'adjointe suite à de très importantes divergences d'opinion, notamment sur des projets majeurs que nous avons inscrits avec son assentiment à notre programme en 2020, où elle a été élue première adjointe par le conseil municipal suite à ma proposition. Je lui accordais alors toute ma confiance dans cette fonction et attendais d'elle un soutien. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur mais la situation ne pouvait rester dans l'état. Vous pourrez retrouver prochainement le compte rendu de nos échanges.

Je terminerai cet éditto, en vous souhaitant une agréable rentrée très animée. N'hésitez pas à participer aux nombreuses manifestations inscrites à l'agenda.

Franck SARRE, votre Maire

n° 33 - ÉTÉ 2025



bourghelles.com



www.facebook.com/bourghelles/

Agenda

Face au cancer...
Mobilisez-vous !



Échos

Pour une première,
c'est une réussite !



Vie pratique

Soyez tous informés !



Carnet

Tous nos vœux de bonheur à Amélie et Zyad



TRAVAUX

Aménagement du terrain multisport et de son environnement :

La première phase de gros travaux de terrassement a commencé le 21 juillet pendant les vacances scolaires de manière à ce que le chantier soit déjà à un stade bien avancé pour la rentrée. Les différents travaux d'aménagement de la butte sont aujourd'hui terminés. Les plateaux pour l'implantation des terrains de sport et du futur boulodrome sont réalisés ainsi que les surfaces de soutènement de la butte. L'entreprise a stoppé temporairement son activité le 1^{er} août pour une période de congés de 15 jours.

Les travaux doivent reprendre le mardi 19 août et se poursuivre par la borduration des espaces et l'aménagement des soutènements de la butte par la pose des gabions et des gradins

dès que ceux-ci pourront être livrés par les fournisseurs. L'objectif est de terminer cette phase nécessitant la circulation de nombreux camions, avant le 1^{er} septembre, afin de réduire les interférences avec la vie de l'école.



La dernière phase consistera en la finition des surfaces et le montage des équipements pour les activités. Le chantier se terminera vers la mi-octobre par le profilage et l'engazonnement des buttes en périphérie et l'aménagement des espaces verts.

Pendant toute la durée de ces travaux, le dernier plateau du parking de la place sera partiellement ou totalement fermé en fonction des besoins. Il conviendra d'utiliser en priorité les deux parkings complémentaires rue Jaurès et rue Foch, et si vous le pouvez de vous déplacer à pied ou en vélo.

Pour le financement de ce projet nous avons sollicité une subvention de 40 % auprès de notre Conseil Départemental du Nord dans le cadre de la politique d'Aide au Développement des Villages et Bourgs pour les aménagements et équipements. Nous remercions dès à présent nos conseillers départementaux Madame Charlotte Parmentier et Monsieur Luc Monnet pour leur soutien. Nous utiliserons une partie de notre fonds de concours financé par notre Communauté de Communes Pévèle Carembault. Sur ces bases il nous restera à réaliser un autofinancement d'environ 182 000 €. Comme vous pouvez le constater il serait dommage de se priver de ces beaux et nécessaires équipements et de ce bel espace de rencontre, de détente, de loisirs, bien utile à notre école, aux ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et à tous les habitants. Notre budget nous permet très largement, le financement de cet investissement, contrairement à ce que certains diffusent injustement sur les réseaux sociaux.

Nous demandons aux parents de rester vigilants quant à la sécurité de leurs enfants aux abords du chantier.

Entretien des espaces verts

La commune poursuit son action de fleurissement et de valorisation par le végétal avec pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des habitants ainsi que des enjeux de développement durable et de préservation de la biodiversité dans les différents quartiers.



Un plan de gestion différenciée a aussi été mis en place en acceptant par ex., de laisser s'épanouir des plantes sauvages dans certains lieux.

Par contre de nombreuses plantes envahissantes, voire invasives introduites volontairement ou accidentellement par l'humain, se sont aussi installées dans les espaces verts et probablement dans vos jardins.

Elles colonisent également les milieux naturels faisant peser une menace sur leur équilibre et leur biodiversité, du fait de leur expansion rapide.

Ces plantes représentent donc un risque pour l'environnement et parfois pour la santé.

Ex: « La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante invasive qui a un impact sur la végétation sauvage en réduisant de 50% la diversité végétale dans les milieux envahis. Elle peut également provoquer de graves brûlures de la peau par sa sève. » (Anses)



Berce du Caucase



D'autres comme les bambous, les buddleias... méritent aussi d'être maîtrisés.

Les employés des services techniques éliminent régulièrement ces

plantes afin de contenir leur expansion (Ci-contre, arrachage de buddleias sur la place).

N'hésitez pas à vous associer à cette action en agissant de même dans votre jardin.

Fleurissement rue Joffre

Cinq barrières balconnières ont été installées rue Joffre, afin de compenser en partie l'absence de massifs dans cette rue.

Nous invitons les riverains à maintenir le fleurissement ou la végétalisation de leur façade ou de leur clôture.



TRAVAUX

Maçonnerie

- Des parpaings à bancher ont été posés à l'extrémité de l'im-passe Molhant par les *Ets Corado*, afin de retenir les terres.



- Cette entreprise est également intervenue pour remplacer la marche dangereuse à l'entrée de la mairie, par une pente douce.



Réparation du petit pont

La société *H. Bogaerd* de Cysoing a remis en



état le pont qui en-jambe le Riez dans le sentier des Valettes près du parcours santé. Vous pouvez l'em-prunter sans danger !



Rénovation de la croix du cimetière.

La croix et le Christ ont été repeints bénévolement par Jean-Marc, ancien employé communal. Merci à lui.

VIE COMMUNALE

Salle comble pour le concert de printemps, samedi 26 avril.

En première partie, les 40 musiciens de *l'harmonie l'Avenir de Bourghelles* ont ravi le public en interprétant des morceaux de musique variés sur le thème des jeux vidéo sous la direction de Gérard Simon ou David Lefebvre.

Invitée pour assurer la seconde partie du concert, la chorale « À travers chants », composée de 34 chanteuses et chanteurs, dirigée par Maxime Rousseau, a proposé des chansons de variété française connues de tous et pour certaines reprises en chœur.



Bravo à tous pour cette belle prestation

Cérémonie en l'honneur des déportés, le 27 avril



Elle s'est déroulée à Bourghelles en présence des maires des trois communes Bourghelles, Bachy et Wannehain, de plusieurs élus, de M. Tellier, président de l'UNC B-B-W accompagné des membres de l'association, des porte-drapeau et assisté des trois cadets.

M. Pierre Delbassée et Inès Descamps-Hespel ont partagé la lecture de deux textes en hommage aux Déportés bourghellois, Edmond Delbassée et Maurice Molhant.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

Remise des diplômes aux médaillées du travail et accueil des nouveaux habitants

Judi 1^{er} mai, après un mot de bienvenue et une présentation de la commune et des manifestations à venir, M. le Maire accompagné de conseillers municipaux et du conseil des jeunes a mis à l'honneur **trois Bourghelloises médaillées du Travail** qui ont reçu leur diplôme et un cadeau individuel.



Les **employés communaux** présents ont également été valorisés et félicités pour les services rendus.

Les **nouveaux habitants** se sont ensuite présentés à tour de rôle et ont été chaleureusement applaudis du public en signe de bienvenue.

Le traditionnel brin de muguet a été offert à tous les invités, suivi d'un apéritif convivial qui a permis à tous de faire plus ample connaissance.

Commémoration des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945

Après le dépôt des gerbes et la minute de silence devant le monument aux Morts, M. le Maire a lu le discours de M. Lecornu, ministre des armées.

Les enfants du conseil des jeunes ont lu un poème de Gisèle Guillemot, résistante, puis l'assemblée a chanté la Marseillaise joué par l'harmonie l'Avenir.

M. Tellier, président de l'UNC B-B-W a ensuite mis à l'honneur des membres de l'association en leur remettant la médaille du mérite. Ont ainsi été décorés au nom du général Hervé Longuet, président national des anciens combattants, **Roger Carpentier, Marie-Madeleine Crinquette, Marie-Paule Duhamel et Dominique Lefebvre.**

Plus tôt dans la matinée ont aussi été décorés à Bachy **Francis Bayart, Charline Delebarre et Denis Méquignon.**

Les trois jeunes porte-drapeau ont également reçu leur diplôme de cadets suite à leur formation.



Fête des voisins

Rue Albert 1^{er}, les habitants entretiennent cette traditionnelle rencontre !



Cette année, les riverains des rue Joffre



et ceux du quartier Planquette ont aussi organisé une fête des voisins.

À qui le tour l'année prochaine ?

Faites vous connaître...

Exposition d'arts plastiques

L'exposition des ateliers d'arts plastiques enfants ados et adultes, a eu lieu ces **13 et 14 juin**, l'occasion d'y voir les réalisations en dessins, peinture et volume de toute une année.



La cérémonie s'est terminée par un moment convivial et le verre de l'amitié.

Mme Céline Derubal a eu 100 ans en mai.



Née au Quennaumont en 1925, Mme Derubal s'est très vite installée à Bourghelles. Elle a traversé ce siècle entre ces deux communes dont elle incarne une partie de la mémoire.

C'est une centenaire en bonne forme toujours alerte intellectuellement.

Franck Sarre, le maire, accompagné de Christelle Descamps, adjointe chargée de la vie sociale, Alain Duthoit, adjoint aux finances et ancien maire, et de Doriane Wyts, déléguée à la communication, se sont

déplacés chez elle pour lui offrir des fleurs et un panier garni, et lui souhaiter un bel anniversaire en présence de sa famille.

Elle a partagé avec ses invités quelques souvenirs et anecdotes en rapport avec le village ou leurs familles.

M. le Maire lui a demandé son secret de longévité...



Les inscriptions pour l'an prochain sont désormais ouvertes !

Les places sont limitées.

Vous pouvez contacter Natasha Dupont 📧

poeticbrindilles@gmail.com

07.56.91.65.65



Descente de caisses à savon ... beaucoup de monde, super ambiance et beau temps !

Un public très nombreux, parfois venu de loin, s'est déplacé **dimanche 1^{er} juin**, au niveau de la butte, entre Bourghelles et Bachy pour acclamer et encourager les **30 « équipages » en compétition**, dont celui du conseil des jeunes, à l'initiative du projet de Descente de caisses à savon !



Parmi les participants, des associations, des PME, des familles ou des bandes de copains de tous âges qui ont présenté des bolides et des costumes tous plus originaux les uns que les autres et n'ont pas hésité à se mettre en scène voire à porter un message (sécurité routière, soutien aux aidants, hommage à un proche...) du haut de la rampe de lancement.

Humour et dérision pour les thèmes choisis mais aussi ingéniosité et esthétique pour les magnifiques caisses à savon !

Au cours de la descente, quelques retournements de caisses et un peu de casse, mais sans gravité. Arnaud, speaker amateur de courses de caisses à savon a commenté la fête avec enthousiasme. Céline et Lukas, maire du conseil des jeunes, ont lancé les festivités.



Sur place également de nombreuses animations : « *Les vamps de Bachy* », Roselyne, Fathia et Maxence qui n'ont pas hésité à taquiner et amuser le public, la fanfare « *La Bigand Big Band* » créée pour l'occasion ; les enfants ont pu se distraire dans le château gonflable et admirer Stitch, Gabby... de l'association *Maxence l'écrivain et ses amis* de Baisieux. Sandwichs, frites, crêpes, gaufres... et boissons ont permis à chacun de se restaurer.

Plusieurs critères ont été pris en compte pour le classement, avec attribution de différents prix :

- Le **Prix du Public** a été attribué à la Voiture 28, Les **Scoubivèles** avec leur voiture Scoubidoo.

- Le **Prix du jury** (pour l'originalité de la caisse et de l'animation associée) auquel a participé le conseil des jeunes de Bachy, à la Voiture 12 -- **Les Gentlemen Farmers**.

- Quant à l'équipe 5 -- **Rust-Eze 1** avec leur voiture Flash Mac Queen, elle est la grande gagnante de cette première édition puisqu'ils ont raflé **3 prix** :

Le **Prix de la Descente la plus Rapide** (Temps Scratch), le **Prix du meilleur Temps** (Sur les 3 descentes en moyenne) et le **Grand Prix de la descente** (Meilleur Temps + Meilleure Animation) 2025 !



Photo de M. Vandervorste



Cet évènement a été parfaitement organisé par le **Comité des jeunes** avec le soutien de la municipalité, du département et de Pévèle Carembault qui nous a également prêté du matériel, ainsi que les communes de Bachy et Wannehain.

Bravo à l'équipe de Bourghelles Savon Express et un grand merci aux 88 bénévoles, pour leur bonne humeur et leur efficacité avant, pendant et après la fête ! Merci également aux services de sécurité et de secours sur place.

**Rendez-vous le 7 juin 2026
pour la 2^{ème} édition...
avec encore plus de sensations ? !**



Échos (suite)

Vide-greniers rue Delbassée

Il y a bien longtemps que la Posterie n'avait pas été aussi animée !



Joëlle Delehay, présidente de l'association *Les Charmilles*, organisatrice de cet événement, avec Michel Verhaeghe, était satisfaite : « Presque toutes les places étaient occupées par des exposants, dont de nombreux riverains. On a eu beaucoup de monde, même si certains chineurs (sans GPS) se sont plaints d'avoir cherché la braderie dans le centre du village ! » C'est un fait : La Posterie se situe sur le territoire de Bourghelles ! On y accède par Bachy (« haut » de la rue), ou par Co-briex, « bas de la rue ».



Le prochain vide-greniers organisé par l'association se déroulera dans le quartier Garlande, le 14 juin 2026.

Remerciements à tous les bénévoles à pied d'œuvre dès potron-minet, **dimanche 08 juin !** Et bravo pour leurs costumes !

Gala de Hope Dance

Les **13 et 14 juin** dernier a eu lieu le gala de danse de l'association bourghelloise *Hope Dance*.



Pour cette première édition, les danseuses ont enflammé la salle des fêtes de notre village en enchaînant les danses aux styles variés.

Danses country, pop, inspirées des comédies musicales ou même des contes de fée, il y en avait pour tous les goûts !

Tout le public a été convaincu par l'énergie et les sourires des danseuses, ainsi que l'imagination sans limite des 4 animatrices de Hope Dance.

Félicitations à toutes et tous et à l'année prochaine pour un nouveau spectacle haut en couleurs !

85^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940



Une cérémonie commune à Bourghelles, Bachy et Wannehain en présence des maires ou de leur représentant, des conseillers municipaux et des associations d'Anciens Combattants.

Philippe Delcourt, maire de Bachy, a partagé le texte de l'Appel du général de Gaulle.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

Ateliers à objectifs environnementaux organisés par Pévèle Carembault à Bourghelles

⇒ Atelier compostage le 18 juin

Chaque année, des ateliers d'initiation au **compostage** sont organisés ; la commune en a accueilli un le **18 juin** dernier.

Un guide composteur a expliqué les rudiments du compostage : matériel, nature des déchets, utilisation du compost... À la fin de la rencontre, les participants ont été invités à signer une charte.

Ils se sont engagés à aménager leur jardin pour accueillir un bac composteur offert

par Pévèle Carembault et à suivre les conseils donnés par le guide.

Le but principal reste de réduire le volume de déchets verts à collecter mais aussi de ne pas retrouver ces déchets biodégradables dans les sacs d'ordures ménagères.

Le second objectif est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.



14 nouvelles dates sont déjà ouvertes à l'inscription, **de septembre à décembre**, dans l'une des 38 communes du territoire.

Inscriptions sur :

demarchespevelecarembault.fr

Vous pouvez également appeler le : 03 20 84 88 65 (taper 3).

⇒ Atelier 0 déchet : cosmétiques adultes

Dans le cadre de son PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), Pévèle Carembault propose de nombreuses animations tournées vers l'apprentissage de la réduction des déchets, gratuites et ouvertes à tous les habitants du territoire.

Le **25 juin**, Bourghelles a à nouveau accueilli un atelier "zéro déchet". Cette fois, le thème proposé était la fabrication de cosmétiques adultes, et une dizaine de personnes se sont retrouvées autour d'Amandine Sajous, naturopathe et fondatrice de l'entreprise *My Little Tree*.



Un moment d'apprentissage et d'échange d'expériences très enrichissant.

Vous pouvez dès à présent noter le prochain atelier à Bourghelles : "*Dressing détox*", le **jeudi 13 novembre**, 18h30, salle Nouveaux

(Inscriptions ouvertes en septembre sur le site de Pévèle Carembault)

Échos (suite)

Inauguration du tableau et du retable de la nef de l'église

Samedi 21 juin, une messe exceptionnelle chantée par la chorale Saint Pierre de Bourghelles a été célébrée par le père Grégory Watine avant l'inauguration du retable en présence des élus et des paroissiens.

A l'issue de la célébration, chacun a été invité à se déplacer dans la nef latérale où le maire Franck Sarre et le père Watine ont procédé au dévoilement officiel du retable et du tableau restaurés.



Le maire a ensuite donné la parole à Alain Duthoit, adjoint aux finances et ancien maire, porteur de ce projet avec la municipalité et de précédents travaux de restauration de l'église, qui ont débuté en 1983. M. Duthoit a rappelé les différentes étapes de l'entretien de ce patrimoine collectif, discours illustré par un affichage de photos et dessins.

Il a exprimé ses remerciements aux financeurs, l'Etat et le Conseil départemental du Nord qui ont contribué à hauteur de 80% pour ce projet, et ses félicitations à Mme Anne Simon qui était

présente, pour son travail minutieux de restauration du tableau ainsi qu'aux ateliers Giordani pour la rénovation du retable.

M. le Maire a ajouté quelques mots de remerciements aux personnes présentes sans oublier les membres de la chorale et les personnes qui se chargent bénévolement de l'entretien et du fleurissement de l'église.

La cérémonie s'est poursuivie par des échanges avec le public et s'est terminée par un vin d'honneur.

Fête des parents...et des bébés !

M. le Maire, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes ont accueilli, **samedi 21 juin**, à l'école des Valettes, les bébés nés depuis juin 2024 et leurs parents.

L'occasion de leur remettre un cadeau de bienvenue, de faire connaissance et de visiter la future école de leur enfant.

Un moment convivial et chaleureux !



Fête de l'école, samedi 28 juin...

Du Roi lion à Frances « bébé » et Johnny, en passant par Brice de Nice, les enseignantes ont préparé un spectacle riche et varié qui avait pour thème, le cinéma.



Plusieurs « vedettes » ont également gravi les marches !

Les membres de l'Amicale laïque, organisatrice de l'évènement avec l'école, ont été mis à l'honneur

par leur président D. Salomé. Mme Poprawski (enseignante des CM2), nommée pour un an, a donc annoncé, avec une certaine émotion, qu'elle quittait l'école.

Les élèves de CM2 sont restés sur le podium afin de recevoir la traditionnelle calculatrice offerte par la municipalité et un chèque cadeau valable en librairie, par l'Amicale laïque.



...et adieux au directeur

M. Hoefman, directeur de l'école depuis 2017, et retraité depuis quelques semaines a été accueilli par Mme Gaussin, faisant fonction de directrice depuis le 1^{er} mai. Après un petit discours retraçant ses années à Bourghelles, il a fait ses adieux aux élèves et aux parents.

M. le maire, Franck Sarre et Mme Descamps, ainsi que le président de l'Amicale laïque, M. Salomé lui ont remis quelques cadeaux et lui ont souhaité une agréable vie de retraité.

Nous ne doutons pas que M. Hoefman saura bien occuper son temps libre.



Le spectacle s'est terminé par la danse des papas, supers héros pour l'occasion, et celle préparée pendant le temps périscolaire avec les enfants volontaires, par Valérie, Cécile, Alexandra, Marina, Olivia et Jenyfer.

Les familles ont ensuite pu se restaurer sur place, et les enfants, se distraire dans les châteaux gonflables et avec les jeux de kermesse.

Si le beau temps a contribué à la réussite de cet évènement, son succès revient à tous les acteurs qui ont œuvré dans un esprit de bonne humeur et de convivialité !

Échos (suite)

Fête de la musique

Le **21 juin**, sous un soleil de plomb, Bourghelles a swingué pour célébrer la musique comme il se doit.

Les jeunes musiciens de l'Harmonie *l'Avenir de Bourghelles* ont ouvert les festivités avec talent, l'occasion de féliciter chaque pupitre pour son travail et d'annoncer les résultats des examens. Grand moment d'émotion aussi, avec un hommage mérité aux professeurs de sol-



fège et d'instruments. Ils ont été remerciés pour leur passion contagieuse et leur générosité.

L'Harmonie a ensuite enchaîné les tubes festifs : YMCA, Les Sardines, un Cumbanchero survolté...

Puis place au rock avec Alpaga et Everwood pour plus de deux heures de concert, avant que Davydem ne fasse vibrer la place façon dancefloor jusque tard dans la soirée.

Un coup de chapeau à tous les bénévoles qui ont œuvré en coulisses pour que cette fête de la musique soit une vraie réussite.

Le Conseil des Jeunes de Bourghelles en visite au Parlement européen à Bruxelles

Le **mercredi 2 juillet**, les membres du Conseil des Jeunes de Bourghelles (en association avec ceux de Wannehain et Bachy) ont eu l'opportunité de découvrir le cœur de la démocratie européenne à Bruxelles.



Les jeunes élus ont commencé leur journée par une visite de la Maison de l'Histoire Européenne : musée immersif retraçant les grands événements qui ont façonné l'Europe d'hier à aujourd'hui. Cela a permis aux jeunes de mieux comprendre les enjeux historiques et culturels qui ont forgé l'Union européenne.

Le groupe s'est ensuite retrouvé pour un déjeuner à la cantine du Parlement.

L'après-midi a été consacrée à la visite guidée du Parlement européen, incluant l'entrée dans l'impressionnant hémicycle, où siègent les députés des 27 Etats membres. La députée européenne des Hauts-de-France, Mme Valérie Devaux, leur a accordé un moment privilégié afin de leur expliquer le rôle concret d'un(e) député(e) européen(e) et son engagement.

La visite s'est poursuivie avec une immersion au **Parlamentarium**, un espace interactif qui permet de découvrir de manière ludique le fonctionnement et le travail des institutions européennes ainsi que le parcours des lois.

Une sortie à la fois instructive, enrichissante et citoyenne qui restera sans doute un souvenir marquant pour les jeunes conseillers municipaux.

Atmosphère festive et joyeuse au centre du village, pour le 14 juillet !

Les animations ont commencé en milieu d'après-midi, avec l'ouverture des jeux pour enfants (mini-golf, château gonflable...), et les tournois de foot et de pétanque.

Moment plus solennel ensuite, avec le discours de M. le Maire, accompagné de M. Tellier, président de L'UNC Bachy, Bourghelles, Wannehain. Il a rappelé l'historique de cette journée, déclarée fête nationale en 1880 pour marquer la célébration de la République française, et indiqué son importance pour le devoir de mémoire.

Une surprise avait été préparée par les artificiers à l'issue de La Marseillaise jouée par l'harmonie l'Avenir de Bourghelles : un tir de fumées Bleu/Blanc/Rouge dans le ciel de Bourghelles qui a ravi le public ...et les élus !

« Et les pigeons ? ont regretté certains... » (Le traditionnel lâcher a dû être annulé pour raisons personnelles des colombophiles.)



Les festivités se sont poursuivies jusque tard dans la soirée dans une ambiance joyeuse et conviviale, en commençant par le concert de l'harmonie, suivi de la soirée dansante animé par le Dj de N2S et bien sûr le clou du spectacle : un magnifique feu d'artifice son et lumière, 100% bourghellois, qui a ajouté une touche de magie à cette journée.

Bar et restauration rapide, préparés par des bénévoles étaient également proposés sur place.

ALSH organisé par Pévèle Carembault

Cet été, le centre de loisirs de Bourghelles a largué les amarres pour une aventure inoubliable :

« *La Bourghelles Cruise* ».

Pendant 4 semaines, jusqu'à 180 enfants ont embarqué pour un voyage haut en couleurs, riche en escales, en découvertes et surtout en bonne humeur !

Chaque semaine, les petits marins ont mis le cap sur de nouvelles destina-



tions : plage, visite de Nausicaa, mais aussi l'escapade au parc Boudewijn SeaPark ou encore Belleward pour le Soda's Club...

Autant de moments magiques qui ont émerveillé les enfants et créé de beaux souvenirs notamment en terminant sur une belle fête de fin de centre.

Merci à Pierre et Léa, et à leur équipe d'animation pour cette « *Bourghelles Cruise 2025* » placée sous le signe de la joie et du partage !

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 03 avril 2025

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 14 ; Pouvoirs : 03 ; Absents : 02

1. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU DU MERCREDI 19 MARS 2025

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 19 mars 2025.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2024

Le compte administratif fait ressortir un **excédent de fonctionnement de 315 716,24 €** et un **déficit d'investissement de 170 793,98 €**.

Le conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice 2024 par 14 voix pour et deux abstentions (Lionel TREHAUT, et M. le Maire qui ne prend pas part au vote par rapport au compte administratif).

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé par le Percepteur pour l'exercice 2024 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, CONSTATE que l'exercice 2024 dégage un excédent de fonctionnement de 315 716,24 € et un déficit d'investissement de 170 793,98 € soit un résultat de l'exercice 2024 de 144 922,26 €.

En prenant en compte la part affectée à l'investissement, le résultat à la clôture de l'exercice 2024 présente un excédent d'investissement de 532 486,66 € et un excédent de fonctionnement de 315 716,24 € **soit un excédent total de 848 202,90 €**.

Et décide le report de l'excédent d'investissement au compte 001 (recettes d'investissement) soit 532 486.66 €, le report de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (excédent de fonctionnement) soit 315 715.24 €.

4. VOTE DES TAUX 2025

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de maintenir les taux suivants pour l'année 2025 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,31%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,35%

5. VOTE DES SUBVENTIONS 2025

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à valider **le montant des subventions** proposées pour un **montant total de 14 201,00 €** au compte 65748.

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 pour la section fonctionnement. En ce qui concerne la section investissement, le budget primitif 2025 a été approuvé par 13 voix et 4 abstentions (Lionel TREHAUT, Catherine GERARD, Sophie FENOT, Marion CUVELIER).

7. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT ET LES COMMUNES POUR L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU GRAINES DE CULTURE(S)

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer la convention de partenariat entre la Communauté de communes Pévèle Carembault et les communes pour l'évolution du réseau Graines de Culture(s).

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 04 juin 2025

Membres en exercice : 19 ; Présents : 17 ; Pouvoirs : 02 ; Absents : 02

1. PRÉSENTATION DE LA CUISINE TERRITORIALE PAR LA CCPC

Monsieur Arnaud Hottin, vice-président de Pévèle Carembault, et Madame Hélène Leduc, chargée de mission pour le projet alimentaire territorial, ont présenté le projet de cuisine et légumerie territoriales.

Ce projet, prévu sur l'ancien site d'Agfa à Pont-à-Marcq à l'horizon 2028, a été exposé afin d'informer les conseillers municipaux et de répondre à leurs questions en vue de leur future délibération.

2. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU :

Le compte-rendu du précédent conseil du 03 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 04 juin 2025 (suite)

3. ADHÉSION CUISINE TERRITORIALE

Suite à la présentation de la communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC), le conseil municipal a débattu de l'adhésion à la cuisine territoriale, un projet de préparation de repas à base de produits locaux pour les restaurants scolaires, les accueils de loisirs et le portage à domicile. L'adhésion dépend d'un nombre suffisant de communes participantes. Mme Fenot a exprimé des réserves sur l'investissement de 14 millions d'euros, tandis que M. Duthoit a soulevé la question de la stabilité des prix des repas, soulignant le bénéfice financier de la prise en charge à 50% par la CCPC.

Le maire a précisé que le projet n'était pas encore finalisé et que des détails restaient à définir, notamment concernant les communes ayant leur propre cantine. M. Tréhaut et M. Bonamis ont insisté sur la nécessité de justifier le coût du projet par des calculs précis. Le maire a rappelé que le projet ne changerait pas le quotidien des communes et offrirait un accès facilité aux produits biologiques locaux. Le bâtiment serait implanté sur le site AGFA, favorisant l'emploi local.

Le conseil a voté favorablement à 11 voix contre 6, pour autoriser le transfert de compétence à la CCPC, avec effet prévu à partir de janvier 2026. Le projet définitif pourrait être mis en œuvre en 2028.

4. LANCEMENT DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un marché public a été lancé pour mettre en concurrence le prestataire actuel, Lys Restauration, afin d'optimiser les services et les coûts de la restauration.

5. ÉLECTION JURY CRIMINEL

Le conseil municipal a procédé à un tirage au sort parmi les citoyens français de 23 à 70 ans inscrits sur les listes électorales pour constituer la liste des jurés de la Cour d'assises de 2025. Trois personnes ont été sélectionnées et la liste préparatoire a été approuvée à l'unanimité.

6. RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

La Communauté de communes a révisé les compensations financières pour l'entretien, la création et le renouvellement des réseaux d'éclairage public. Cette modification nécessite une délibération, et l'attribution de compensation annuelle pour notre commune passerait de -1 410,95 € à -1 905,88 €. Le conseil municipal a approuvé cette modification à 16 voix pour et une abstention (Mme Sergent).

7. RÉPARTITION DES SIÈGES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer sur le nombre de sièges de la commune de Bourghelles au conseil communautaire pour le prochain mandat, basé sur la population selon l'INSEE. Le nombre de sièges pour Bourghelles reste fixé à un. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette répartition.

8. ARRÊTÉ INTERDISANT LES DÉJECTIONS ANIMALES SUR LE DOMAINE PIÉTONNIER PUBLIC COMMUNAL

Monsieur le Maire annonce qu'un arrêté sera pris pour interdire les déjections animales sur les chemins piétonniers, suite à de nombreux signalements et observations des services communaux. Cette mesure vise à préserver l'hygiène publique et l'intérêt des habitants. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet arrêté.

9. DÉLIBÉRATION FIXANT LA NATURE ET LA DURÉE DES AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE

Monsieur le Maire explique qu'une délibération est nécessaire pour définir les droits d'absence des agents municipaux, en se basant sur le code du travail et les pratiques des communes voisines. Cette mesure vise à notifier officiellement les droits des agents en cas de congé pour raisons personnelles. Le conseil municipal valide à l'unanimité les durées de congés proposées pour les événements familiaux.

10. INFORMATION DIVERSES

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement les bénévoles de la course de caisses à savon et a félicité particulièrement Mme Bordier, présidente du Comité des Jeunes, pour son implication dans l'événement. Il a annoncé qu'une réunion de remerciements pour les bénévoles aura lieu le 17 juin. Mme Dubois a informé de la réunion de la commission "cérémonies et animations" le 11 juin pour préparer les festivités du 14 juillet, tandis que M. Verhaeghe a mentionné l'acceptation de devis pour la réparation des autobloquants rue Clémenceau. Enfin, Monsieur le Maire a présenté les résultats partiels du questionnaire sur la limitation de vitesse rue E. Delbassée, avec une décision reportée à une date ultérieure.

Vous pouvez lire les comptes-rendus des Procès verbaux des conseils municipaux [dans leur intégralité](#), sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie.

Prochainement

HUSH Festival

RDV samedi 30 août au stade Serge Havet pour la **5^{ème} édition du HUSH festival**, événement organisé par le *BEF* et labélisé Pévèle Carembault), qui reçoit le soutien du Département, de la Région et avec le soutien de la Mairie et de nombreux bénévoles.

- Ouverture des portes dès 14h
- Concert de **15h à 23h30**

Vous pourrez écouter et découvrir les artistes suivants :

- **Eeyora**, jeune groupe rock en partie issue de Mérignies
- **Plastic Duck** : groupe pop
- **Masstø** : groupe de soul aux sonorités envoûtantes
- **Bowling Guys** qui nous emmène sur des sons rock
- **Venus VNR** : groupe de pop rock avec une chanteuse de Valenciennes
- **Atlas Karma**, groupe electro pop
- Et pour terminer en sons et lumières avec **Spate DJ House**

Pour acheter les tickets en prévente : <https://hushfestival.fr>

⇒ Entrées en promo jusqu'au vendredi 29 août 2025 minuit :

Adulte **12€**, Jeune 12 à 25 ans **10€** et Pack Famille **30 €** (2 adultes et 2 enfants)
Soyez les promoteurs de la mobilité douce, **en venant à vélo**, vous recevrez un bon pour une boisson offerte.



Fête du village

Le 14 septembre, venez nombreux participer au vide-greniers !



L'occasion de faire du tri, du rangement, et trouver quelque amateur pour tous ces objets ou vêtements et leur donner une seconde vie. L'occasion aussi de devenir chineur et profiter des bonnes affaires.

L'installation des stands se fera à partir de **6h00 jusque 7h30** dans les rues Clémenteau, Barthou, Foch et Joffre.

La vente aura lieu de 8h00 à 13h30.

Sur place également :

Des **artisans locaux**, des **manèges**, une **tombola**, une **restauration/buvette** servie par les bénévoles de *Bourghelles* en *Fête* avec le soutien de la Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous dès **15h00 pour le tirage de la tombola et le lancer de crottins** de notre chèvre merveilleuse et généreuse de Bourghelles !

3^{ème} édition des Courses Nature de Bourghelles

Dimanche 5 octobre 2025

Envie de courir pour le chrono ou simplement de marcher/courir à votre rythme ? Seul.e, entre ami-es, en famille... ou avec votre chien ?

Tout le monde est bienvenu !

Au programme :

- Courses 5 ou 10 km
- Marches 5 ou 10 km
- Course enfants (650 m)
- Course ados (3 km)
- Canicross (3,5 km)



Le nombre de places est limité par course, alors pensez à vous inscrire rapidement ! Un jus de pommes du verger de notre jardin refuge LPO sera offert aux 400 premiers inscrits. D'ailleurs, si vous avez des pommes à donner, vous pouvez contacter l'asso début septembre.

Restauration sur place, stands partenaires et animation musicale pour prolonger le plaisir après l'effort !

⇒ **Une journée pour tous les âges, tous les niveaux, et surtout pour la bonne cause!**

⇒ **Les bénéfices seront reversés à l'association Améli'Ore la vie, qui soutient la recherche contre le sarcome.**

Inscriptions en ligne sur :

www.coursesnaturebourghelles.fr

Les organisateurs recherchent des bénévoles, rejoignez-les !

Contact : cnb59830@gmail.com – Yvonne Delevoye : 06 14 16 24 36

Un Dimanche de fête

Le repas des aînés, le **dimanche 12 octobre 2025**, est organisé par le *BEF* avec le soutien de la municipalité.

Venez passer un moment divertissant et dansant autour d'un délicieux repas !

Les bulletins d'inscriptions seront **distribués courant septembre**.

Vie pratique : contactez la mairie, si vous êtes concerné...

Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

Les personnes âgées ou handicapées isolées peuvent demander à être inscrites sur ce registre (ces données sont confidentielles), et bénéficier d'une attention particulière en cas de besoin (ex. : épisode caniculaire). Renseignez-vous auprès de la mairie.

⇒ **N'hésitez pas à signaler au secrétariat toute personne qui vous semble en difficulté ou isolée.**



Nouveaux Bourghellois

Pensez à vous présenter en mairie afin de vous faire connaître et obtenir les documents et informations utiles.

Rentrée scolaire

⇒ **Cantine :**

En prévision du jour de rentrée (lundi 1^{er} sept.), les **inscriptions** devront être réalisées sur le portail **My Péri'School** au plus tard le **jeudi 28 août 2025 à 12h**.

Colis de Noël

La distribution des colis aux seniors de 70 ans et plus aura lieu le **14 décembre**.

⇒ **Si vous ne souhaitez pas recevoir de colis, merci de le signaler en mairie dès à présent.**



Consultation des riverains

Attachée à la participation citoyenne, la **municipalité procède actuellement à 3 enquêtes de quartier :**

⇒ **rue Delbassée**, concernant la vitesse excessive,

⇒ **rue Barthou**, où il a été proposé par un Bourghellois de renommer la rue au nom de Pauline Ferrand-Prévoit, multi championne cycliste qui a « attaqué » à cet endroit lors du dernier Paris Roubaix peu de temps avant sa victoire,

⇒ **rue Poincaré**, avant les travaux d'aménagement.

Merci de répondre nombreux au questionnaire.



Communication via Panneau Pocket

Jusqu'à présent, la commune privilégiait sa page Facebook pour informer les Bourghellois en temps "réel". Or il s'avère que certains d'entre vous n'ont pas accès à cette application, bien souvent par choix.

La municipalité a donc décidé de s'abonner à Panneau Pocket, accessible depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur sur app.panneaupocket.com.

C'est simple d'utilisation comme expliqué ci-dessous :

1 - Ouvrez votre application, Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi"

4- Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.



Par le biais de cette application, vous pourrez recevoir des informations communales et locales (actualités : type travaux, événements, prévention...; agenda), mais aussi des alertes

(intempéries, incidents techniques, coupures réseaux...).

Photos, arrêtés, comptes-rendus ... resteront consultables sur nos autres canaux d'information (site : bourghelles.com ou page Facebook officielle : "Commune de Bourghelles"), journaux et flyers distribués toutes boîtes et bien sûr le secrétariat de la mairie qui concentre vos démarches, remarques et demandes.

Nous espérons que cet ajout pour la communication complètera efficacement l'offre actuelle.

Déclaration de clôture

Vous avez envie de clôturer votre jardin ou de changer votre vieille clôture ?



Il faudra passer par la case « **demande d'autorisation d'urbanisme** ».

Cette décision a été prise par les élus lors du Conseil communautaire du **26 mai dernier**.

L'objectif est de **mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales et le passage de la petite faune** ainsi que de mieux encadrer l'aspect architectural des clôtures.

⇒ Pour tout travaux de clôture, vous devez donc remplir un dossier de déclaration préalable de travaux sur le site :

portailurbanisme.pevelecarembault.fr

afin d'obtenir une autorisation de la mairie.

Ramassage des crottes

Adoptez les bons réflexes, équipez-vous d'un sac !



Le ramassage des déjections animales sur les **espaces piétonniers (trottoirs, chemins pour piétons...) et espaces verts est obligatoire**. (Pour plus de détails, consultez l'arrêté du 04/06/25) Remarque : **Les chevaux ne doivent pas circuler sur les trottoirs.**

Point sécheresse

Par arrêté préfectoral du **26 juin 2025**, le département du Nord est placé en **vigilance sécheresse renforcée jusqu'au 30 septembre 2025**.

Tous les usagers sont invités à réduire leur consommation d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables afin de préserver les nappes et les milieux naturels.



29 août

Forum des associations et inscription aux activités

30 août

HUSH Festival organisé par le BEF

14 sept.

Fête du village avec le BEF

À partir du 22 sept.

Ouverture de la location des salles aux Bourghellois

05 oct.

Courses Nature Bourghelles (marches, courses, cani-cross)

12 oct.

« Un Dimanche de Fête à Bourghelles » (repas des séniors)

16 oct.

Spectacle *Semaine bleue* organisé par Pèvèle Carembault

19 oct.

Octobre ROSE avec *Les Charmilles*

31 oct.

Halloween de l'*Amicale Laïque*

En nov.

Journées de l'environnement

11 nov.

- Commémoration de l'Armistice de 1918

- Troc de plantes avec le *PVEL Club*

13 nov.

Atelier Zéro déchet « Dressing détox »

16 nov.

Fête de Sainte Cécile de la *Chorale Saint Pierre*

18 nov.

Sortie spectacle du *Club de l'Amitié* Espace agora à Santes

28 nov.

Spectacle pour les enfants avec le BEF

Carnet

Naissance

Livio DARRAS Né le 05/05/2025 chez Mme Charlotte FORNERO et M. Louis DARRAS

Mariage

Amélie DELEBASSÉ et Ziad OUMARI Le 14/06/2025

Décès

Michel FAUCOMPRES Décédé le 28/05/2025 à 85 ans
Marie PRÉVOST-DAEMS Décédée le 29/05/2025 à 93 ans
Yves FAITICHE Décédé le 04/06/2025 à 67 ans

Alain KERISIT

Décédé le 05/06/2025 à 65 ans
Jean-Pierre DELAHAIGUE Décédé le 05/06/2025 à 79 ans
Anne-Marie RODIER-DEBOULONNE Décédée le 07/06/2025 à 79 ans
Patrick MEERE Décédé le 17/07/2025 à 69 ans